

Communiqué de presse
sous embargo jusqu'au jeudi 10 septembre 2009 à 15h00

Le droit de timbre bride l'économie suisse

Bâle, le 10 septembre 2009 (BAKBASEL) – Dans le «Masterplan pour la place financière suisse», les associations du secteur suisse des services financiers ambitionnent de se positionner d'ici à 2015 dans le trio de tête des places financières internationales. Mais pour atteindre ce but, il convient de mettre en place des conditions optimales. Certaines réglementations spécifiques au secteur, telles que le cadre fiscal, revêtent à cet égard une grande importance. Selon une étude récente de BAKBASEL, la suppression du droit de timbre serait perçue favorablement, d'autant plus qu'elle renforcerait l'attrait de la place suisse et donc sa compétitivité mondiale.

Une suppression des droits de timbre s'accompagnerait d'une baisse des charges financières et d'une incitation à investir pour les entreprises. Une hausse des investissements et ses répercussions positives sur la croissance favoriseraient également une augmentation des revenus des ménages et de leurs dépenses de consommation. Une analyse par simulation, fondée sur le modèle macroéconomique de BAKBASEL, révèle que la suppression des droits de timbre permettrait une hausse du produit intérieur brut suisse, corrigée de l'influence des prix et dans une situation d'équilibre à long terme, équivalant à 1,2%, soit 6,75 milliards de francs suisses. Autre conséquence: une progression de l'emploi de 0,5%, ce qui représente 22 700 emplois.

A l'exception de la Grande-Bretagne, aucune des principales places financières concurrentes de la Suisse ne connaît de taxe comparable. Le droit de timbre entrave la compétitivité de la Suisse, notamment en ce qui concerne le choix du domicile des sociétés financières. Sa suppression attirerait des entreprises en Suisse et donnerait un coup de fouet à la création de valeur, à l'emploi et aux recettes fiscales. Difficile à chiffrer, cet effet n'est pas encore répercuté dans les chiffres susmentionnés.

Même si des pertes fiscales pénalisaient les finances publiques à court terme, les revenus des ménages, les bénéfices des entreprises et les dépenses de consommation des années suivantes, supérieurs aux prévisions du scénario de base¹, permettraient à nouveau d'éponger ces dettes publiques. Ainsi, au cours de la neuvième année suivant la suppression du droit de timbre, l'endettement public, qui se serait accru dans les premiers temps du fait des pertes fiscales, serait à nouveau comblé. Si la Confédération enregistrait des pertes, les cantons, les communes et les assurances sociales, en revanche, en profiteraient.

Les droits de timbre modifient les prix relatifs. Ils influencent ainsi les décisions économiques individuelles et génèrent une allocation biaisée des ressources et des risques. Les décisions en matière de financement et la propension au risque des entreprises sont également influencées, à l'instar de l'épargne des particuliers ou de leur niveau d'assurance. Par ailleurs, on assiste à des effets de migration pour le financement des entreprises et les placements institutionnels en direction des marchés financiers qui ne pénalisent pas les émissions ou les opérations sur titres avec un tel droit de timbre. Ces effets conduiront à moyen terme à une perte de prospérité en Suisse.

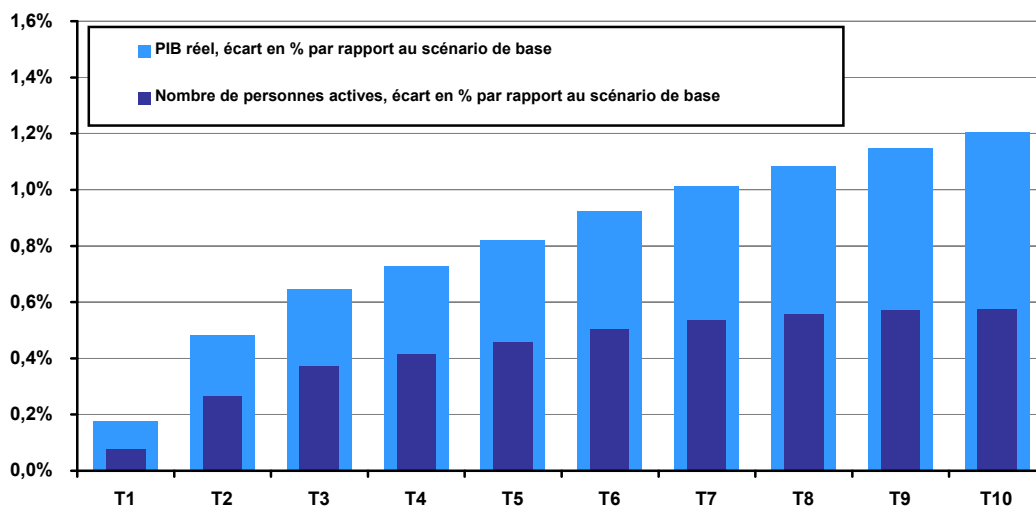
Conclusion: la présente étude montre que le droit de timbre pèse non seulement sur la place financière mais avant tout sur l'ensemble de l'économie suisse. C'est pourquoi les milieux politiques, dans le cadre de la refonte de la réglementation des marchés financiers, seraient bien avisés de se pencher également sur la question du droit de timbre.

Perçus par la Confédération, les droits de timbre englobent le droit de timbre d'émission (1% sur les fonds propres, 1,2‰ max. par année de durée sur les fonds étrangers), le droit de timbre de négociation (1,5‰ max. lors de la vente de titres) et le droit de timbre sur les primes d'assurance (5% max., les assurances sociales sont exonérées de droit de timbre).

¹ Prévisions à long terme actuelles de BAKBASEL jusqu'en 2020

Répercussions d'une suppression du droit de timbre sur le PIB et l'emploi

Ecart en % du produit intérieur brut réel et du nombre de personnes actives par rapport au scénario de base



Source: BAKBASEL

Répercussions économiques d'une suppression des droits de timbre

Ecart par rapport au scénario de base 10 ans après la suppression des droits de timbre

Paramètres économiques	
Produit intérieur brut, réel	
Ecart absolu par rapport au scénario de base en millions de CHF	6747
Modification en % du scénario de base	1,2
Revenu disponible des ménages, réel	
Ecart absolu par rapport au scénario de base en millions de CHF	3468
Modification en % du scénario de base	1,0
Personnes exerçant une activité lucrative	
Ecart absolu en nombre de personnes par rapport au scénario de base	22 660
Modification en % du scénario de base	0,5
Importants paramètres du budget public	
Total des recettes fiscales	
Ecart absolu par rapport au scénario de base en millions de CHF	273
Modification en % du scénario de base	0,2
Dettes de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales	
Ecart absolu par rapport au scénario de base en millions de CHF	-2112
Modification en % du scénario de base	-4,0

Source: BAKBASEL

Vous trouvez l'étude complète [ici](#) (disponible en allemand uniquement).

(si le lien est inutilisable, veuillez copier l'URL suivant dans la ligne d'adresse de votre navigateur:

http://www.bakbasel.com/wDeutsch/services/reports_studies/index_reports_studiesW3DnavanchorW261010003.shtml)

Autres renseignements:

Urs Müller
 Directeur
 Tél. 061 279 97 33
 urs.mueller@bakbasel.com

Michael Grass
 Responsable de projet
 Tél. 061 279 97 23
 michael.grass@bakbasel.com